

Les difficultés des étudiants en situation de handicap

Une loi ancienne

La loi de 2005 intitulée « *Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* », institue le droit à la scolarisation pour tout jeune en situation de handicap. Pourtant l'actualité évoque souvent les difficultés rencontrées : faible nombre des AVS (auxiliaire de vie scolaire), lacunes de Parcoursup, accessibilité des locaux... On parle du saut d'obstacles ou du parcours du combattant que doivent affronter les étudiants en situation de handicap.

Le MESRI vient de souligner l'importance du problème ; à tous les niveaux des mesures ont certes été prises et des initiatives enregistrées, mais le nombre d'étudiants concernés a été multiplié par 4 depuis 15 ans et croît d'environ 5 % par an.

Une actualité forte

Trop souvent, *situation de handicap* évoque *invalidité*, alors que les situations sont très différentes. On estime à environ 40000 les étudiants en situation de handicap, surtout en licence (61 %) et majoritairement des femmes (55 %). Les troubles auditifs, visuels ou cognitifs concernent environ 20 % des cas, les troubles moteurs 14 %, ceux du langage et de la parole 24 % ; environ 5 % sont dans les CPGE et écoles d'ingénieurs. Les situations sont par nature très hétérogènes et paradoxalement c'est au niveau des examens, en fin d'année, que l'on s'adapte le mieux : la panoplie des solutions est connue de longue date (temps majoré, documentation ou épreuves adaptées, secrétaire ou interprète...). La mise en œuvre est le plus souvent déclenchée au cas par cas (sauf pour l'accessibilité, associée à des travaux de rénovation), d'où l'importance du *référént handicap*, dont l'existence est nécessaire dans chaque établissement (mais loin d'être toujours suffisante !)

Les actions des Grandes écoles

La CGE, elle, a édité dès, 2015, un guide pratique pour les référents handicap, très complet, du rappel des textes officiels aux recommandations couvrant la plupart des cas. Il insiste sur la nécessaire sensibilisation, parfois la mobilisation, de l'ensemble des acteurs de la communauté. Il formule des recommandations à propos des concours, qui doivent garantir équité et égalité des chances ; il insiste sur le devoir, pour les Ecoles, de se soucier avec vigilance de l'insertion professionnelle.

La scolarité elle-même se déroule le plus souvent sans difficulté et l'étudiant très handicapé ("*invalide*") peut compter sur la solidarité active de ses condisciples : les immeubles anciens sont souvent peu adaptés aux fauteuils roulants, mais on n'a jamais vu un infirme moteur rester au bord du trottoir ou au pied de l'escalier !

Agir vers l'amont : l'exemple du concours commun Mines-Ponts

Très tôt le concours commun Mines-Ponts-Télécom, s'est ouvert à la question du handicap, ou plutôt à celle des candidats infirmes (d'abord ceux atteints de cécité). Avec des places en surnombre, proposées par les écoles volontaires et avec aménagement des épreuves (tiers temps supplémentaire, scribe), voire même suppression (dessin industriel) quelques admissions ont eu lieu il y a 30 ans.

La situation a désormais beaucoup évolué, et le concours est aussi une banque de notes : il s'agit d'adapter les modalités à chaque cas particulier, en respectant l'égalité des chances et l'équité des classements qui déterminent l'accès à chaque école. L'administration du concours est saisie d'environ 300 cas par an, qu'elle traite dans le respect du secret médical, en concertation avec les familles, mais aussi les lycées.

Les dispositions prises concernent surtout du temps supplémentaire (1/6, 1/4 ou 1/3). Environ 70 candidats sont amenés à utiliser un ordinateur (personnel ou fourni par le centre de concours). Une dizaine de candidats ont besoin d'AVS et une cinquantaine de handicapés visuels reçoivent des textes d'épreuves adaptés (sur fond blanc ou grossis). Les handicaps lourds, moteurs ou sensoriels, sont une dizaine.

Ces dispositions mériteraient d'être largement connues car, avec la diligence des lycées, elles sont de nature à sécuriser des parcours souvent redoutés après le succès au bac.

Agir vers l'aval : l'insertion professionnelle

Les étudiants en situation de handicap courent aussi, au terme de leurs études, le risque de discrimination à l'embauche, même si de nombreuses entreprises ne satisfont pas au quota légal. C'est pourquoi le suivi des jeunes diplômés est une nécessité. Les Grandes écoles avec leurs associations d'Alumni, n'ont guère de peine à assurer cette fonction, d'autant que les jeunes diplômés des grandes écoles ont déjà fait preuve de qualités évidentes pour les recruteurs. Un ancien élève aveugle de Télécom Paris a même été adjoint au Maire de Paris et présidé une séance du Conseil ! ■ **BAy**

Les étudiants français se mobilisent pour rendre compte des échanges à la COP26



La COP26 des Nations Unies s'est déroulée du 31 octobre au 12 novembre 2021 à Glasgow. La conférence qui vise à faire évoluer notre comportement pour ralentir le réchauffement de la planète ne concerne pas que les Etats. Dans le monde entier les étudiants souhaitent être actifs et veulent montrer leur intérêt pour ces enjeux qui concernent leur avenir. A cet effet, de nombreux étudiants ont décidé d'assister à la conférence pour rendre compte des débats à leurs collègues. Bien sûr, les étudiants des universités et écoles françaises sont présents.

Par exemple, une délégation de 18 étudiant(e)s ingénieur(e)s de Grenoble INP-Ense3, UGA s'est rendue à Glasgow. Ces étudiants ont choisi d'éditer un journal quotidien ¹. Ils ont rappelé le cadre et les origines de ces conférences, organisées annuellement depuis 1995 sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Comme on sait, la COP3 de 1997 (Kyoto) a permis cette étape importante avec un accord international visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais face aux difficultés de mise en œuvre, il a fallu attendre la COP21 (Paris) pour la signature d'un accord beaucoup plus engageant.

Pour ces étudiants, c'est l'occasion de rencontrer des personnalités politiques et scientifiques. Leur objectif à tous, décrocher une entrevue. Pour cela le système D est de mise, et ils n'ont pas hésité à y aller au culot ! Il s'agissait aussi de s'allier avec des collègues d'autres écoles. Ils ont ainsi pu rencontrer le Président de la République française pendant près d'une heure. Ils peuvent alors mieux comprendre les dimensions géopolitiques de ces discussions complexes, même si cela concerne l'avenir de notre planète. A la fin de cet entretien, le Président s'est engagé à constituer un comité consultatif de jeunes.

Il y a eu aussi les rencontres avec des personnalités étrangères, par exemple le Secrétaire d'état allemand, Jochen Flasbarth, qui les incita à mettre la pression sur leurs décideurs, « *vous n'êtes pas diplomates, pas encore, ou peut-être dans quelques années, mais le système a besoin de cette pression que vous mettez* ». Cet échange a aussi permis d'évoquer les émissions allemandes dues aux centrales à charbon. Tout en rappelant qu'il n'est pas bon de montrer ses voisins du doigt, le Secrétaire d'état a précisé que « *l'Allemagne va sortir de l'énergie issue du charbon, et d'ailleurs plus rapidement ... La plupart des centrales à charbon vont être arrêtées beaucoup plus tôt que prévu, et beaucoup le sont déjà* ».

D'autres écoles françaises étaient aussi représentées : l'Ecole Normale Supérieure (7 étudiants), CentraleSupélec (3 étudiants, ainsi que des doctorants), et bien d'autres encore. Ces étudiants ont posté des informations sur les réseaux sociaux ². Ce fut l'occasion d'identifier leurs points d'intérêt, par exemple la journée n°4 dédiée à l'énergie, avec à nouveau la question importante sur la fermeture des centrales au charbon. Selon les pays, l'objectif a été fixé à 2030, 2040, voire 2049 pour un pays comme la Pologne qui envisage la fermeture de mines de charbon. Il a aussi été question de l'arrêt du financement de projets de ces centrales par les pays du G20 dans des pays tiers.

Autre élément qui a retenu leur attention, les trophées « *fossil of the day* ». Chaque jour des pays sont « récompensés » pour des actions de promotion des énergies fossiles ! Par exemple, la Norvège qui poursuit le développement de son exploration gazière pour exporter vers l'Europe, tout en ayant un mix électrique à plus de 95 % hydraulique et en étant leader dans le déploiement de la mobilité électrique (plus de 50 % des immatriculations). Mais aussi le Japon qui souhaite maintenir ses centrales à charbon au-delà de 2030 (jusqu'à 2050 ?), indiquant que les centrales électriques fossiles sont nécessaires pour intégrer les énergies renouvelables. Enfin la France a aussi été « récompensée » pour son initiative visant à faire reconnaître le gaz (et le nucléaire) comme énergie « verte » par l'UE, c'est-à-dire leur reconnaître une contribution à la transition énergétique. Avec des implications importantes quant à l'utilisation du budget européen pour la transition écologique.

Les étudiants ont pu se rendre compte de toute la complexité de ces discussions où l'intérêt de l'humanité se confronte aux intérêts particuliers des pays. Les annonces d'un jour sont souvent contredites ou atténuées par celles du lendemain. Aujourd'hui toutes les solutions technologiques ne sont pas encore techniquement et économiquement matures pour un monde décarboné, et la meilleure (ou la moins mauvaise) voie transitoire reste à trouver. ■ **MP**

¹ <https://ense3.grenoble-inp.fr/fr/evenements/nos-etudiants-a-la-cop-26>

² <https://www.linkedin.com/company/cop-centralesup%C3%A9lec>